L'ARRESTATION de l'ami du « suicidé » de Bersillies

(Suite de la première page)

Le récit est interrompu.

— Pesant avait beaucoup d'argent ? demande M. Magnin.

— Non, une quinzaine de francs, c'est pour cela que je payais toujours.

— Vous en aviez donc beaucoup ?

— Cinq cent francs environ.

— Vous en êtes certain ?

— Mais absolument, M. le Juge ; d'abord, je n'ai jamais eu sur moi un billet de 1.000 francs.

Cela sera répété plusieurs fois, et à chaque fois, Chimène s'enferre un peu plus.

Mme Mathieu ne déclare-t-elle pas formellement que dans le portefeuille de son client elle a vu plusieurs billets de 1.000 francs.

« Les 8.000 francs, dira l'accusation, que Chimène a dérobés chez Pesant ».

Mensonge après mensonge. Voici encore Chimène en contradiction avec les témoins. C'est au sujet de la scène qui se passa à la charcuterie lorsque entra Mme Mathieu, l'armurière.

Chimène, qui ne tenait pas à être reconnu, à sa vue se sauva, affolé.

Il prétendit, hier, avec énergie, être sorti derrière son camarade.

Une fois de plus, il se dénonçait.

« IL BRANDISSAIT UN REVOLVER »

Les deux amis arrivent chez Mme Vve Pesant. Chimène, spontanément, déclare qu'en l'absence momentanée de Pesant, il écrivit sur une marge de journal : « Prenez garde, Edmond vient pour demander de l'argent, ne lui en donnez à aucun prix ».

Cela, c'est la vérité.

Le lendemain — faits encore contrôlés — il raconte qu'ils se rendirent à Villers-Sire-Nicolle, où, lui Chimène, acheta une chemise et se fit raser.

— Vous n'aviez donc pas de rasoir sur vous ? demande le magistrat. Vous n'en aviez pas acheté un ?

— Non, M. le Juge.

— Vous en êtes certain ?

— Mais, je le jure !

Mensonge, puisque la veille, en même temps qu'un revolver, il avait acheté chez M. Mathieu, un rasoir.

Et l'on en arrive à la dramatique promenade aux forts :

« Tout à coup, dit Chimène, comme nous visitions le fort de Bersillies, Pesant m'a donné la carte achetée à Hautmont, en me disant d'aller la porter à sa mère. Etonné, je la lis. Je vois qu'il veut se suicider. « Mais tu es fou ! » lui ai-je crié. « Va-t-en vite, sinon... » a-t-il rétorqué et en même temps il braquait vers moi un revolver... ».

Interrogé habilement, Chimène se livre encore en disant qu'il n'avait jamais eu ce revolver, que son ami n'en portait jamais, qu'il ne pourrait même pas en décrire l'aspect...

Sa cause est définitivement jugée pour le magistrat.

On passe rapidement sur les derniers événements de cette journée. Chimène alla vers la mère qui, affolée, le supplia de retourner faire entendre raison à Edmond. Il revint au fort, calma, dit-il, son ami, s'en fut avec lui dans des estaminets de Villers.

C'est à ce moment que, comme nous l'avons dit, ils consommèrent à l'estaminet de la mère Juste, où Pesant parla avec confiance de l'avenir.

Un quart d'heure plus tard, sur le chemin de Bersillies, nouvelle crise de folie de Pesant — d'après Chimène — qui vomit des injures contre sa mère et sa femme.

Chimène, cette fois encore, aurait abandonné son ami. Le soir, il aurait tenté de le retrouver, mais en vain...

Quelques mots touchant l'agitation de Chimène qui, pendant toute la nuit, marchait nerveusement dans la chambre, où veillait la mère armée d'une fourche.

Pourquoi ne s'est-il pas couché ?

« J'attendais toujours Edmond », dit-il.

Depuis longtemps, dans le sombre souterrain du fort, le cadavre de Pesant était déjà froid.

CHIMÈNE SE DÉFEND

L'interrogatoire du témoin est terminé. Sur sa chaise, Chimène, affalé, a perdu son air frondeur. Sa voix est blanche, éteinte.

Il comprend que son sort vient de se jouer. Il se redresse encore, cependant, pour se défendre, lorsque M. Magnin lui dit, à brûle-pourpoint :

« — Vous êtes un menteur, vous avez acheté un revolver et un rasoir à Maubeuge. Le revolver qui a tué Pesant. Et vous aviez dans votre poche des billets de mille francs.

— Non, monsieur le juge, crie-t-il, sur la tête de mes enfants, si je n'ai pas dit la vérité, que je sois écrasé tout de suite !

De toutes ess forces, il nie, tergiverse, pour conter une histoire de revolver : Pesant — sa concierge le lui a dit — serait venu huit jours avant, acheter un revolver à Maubeuge.

Il s'entête à nier l'évidence, comme cela va lui être prouvé.

UNE VIOLENTE CONFRONTATION

Sans plus tarder, M. Magnin a fait venir de Maubeuge les trois témoins, piliers de l'accusation : Mme et M. Mathieu, les armuriers qui vendirent le revolver, Mme Marquillies, la charcutière qui reçut Pesant et Chimène.

Les témoins sont formels pour reconnaître en Chimène leur client. Ils citent des détails, des faits précis, qui ne laissent place à aucun doute.

Chimène est démonté, mais il ne désarme pas.

— Dites comment j'étais habillé, vous mentez, je ne vous connais pas.

Mme Mathieu décrit son costume. C'est exact, mais il veut la perdre dans les détails, à tel point que le juge, impatienté, doit le prier de ne pas « renverser les rôles ».

Mme Mathieu parle du portefeuille qu'il posa sur le comptoir. Elle le décrit, il contenait plusieurs billets de mille francs et elle a remarqué qu'un de ses côtés était décousu.

On fait exhiber son portefeuille à Chimène. Il correspond exactement au signalement. Ce sont des choses qui ne s'inventent pas.

— Dites donc, s'écrie-t-il, que j'ai acheté un revolver pour le tuer, pour le voler !

— Je ne sais pas vos intentions, rétorque M. Mathieu, j'apporte simplement un fait.

Malgré tout, Chimène nie toujours. Il n'ajoutera rien au boniment bien préparé qu'il a débité comme une leçon en guise de témoignage.

Quand M. le juge lui dit : « Vous coucherez en prison, se soir. », il répond: « Je n'en doute pas. »

Et quand on lui annonce qu'il est inculpé de l'assassinat de Pesant, il déclare :

— Bon. Je choisis pour avocat Me Jean-Charles Legrand.

Et il s'en va vers la maison d'arrêt, un peu nerveux, mais faisant tous ses efforts pour paraître calme et fort devant les curieux qui le regardent, hostiles.

QUI A ARMÉ SON BRAS ?

Un coin du voile s'est déchiré. Chimène, par ses mensonges, s'est dénoncé.

Comment cet homme, pourtant adroit et intelligent, a-t-il pu venir présenter une si piètre, si absurde défense ?

Volontairement, pourrait-on dire, il est venu se livrer à la justice. Il savait pertinemment que l'on pouvait lui prouver qu'il avait acheté l'arme du « suicidé »; il n'a pas cherché à se dérober, mais il n'a pas avoué non plus.

Comment expliquer son attitude ? Restera-t-elle longtemps un mystère impénétrable ? Nous ne le croyons pas.

Si Chimène a tué son ami, ce n'était pas pour le voler, puisqu'il possédait déjà les 8.000 francs, toute sa fortune. Quel autre mobile plus puissant a armé sa main ?

Nous avions récemment dit que le meurtre de Pesant n'était que le prélude d'un autre crime, l'assassinat de la mère, riche, elle. Que faut-il penser de l'attitude de Chimène pendant la nuit du drame, alors qu'impatient et nerveux, il surveillait Mme veuve Pesant, qui refusait d'aller se coucher pour veiller, armée, méfiante, en butte à je ne sais quel pressentiment ?

Et enfin, à quoi devait servir ce rasoir qu'acheta Chimène et qu'il prend tant de soins de nier avoir eu en sa possession ?

Pesant disparu, le meurtre de sa mère se serait facilement expliqué. On aurait trouvé chez elle la carte désespérée de son fils disant adieu à sa femme, on n'eut soupçonné que le disparu.

Il est encore une autre explication plus plausible, peut-être. Il serait prématuré de l'avancer avant que la Justice n'ait intervenu là où elle doit s'immiscer.

Ce sera peut-être prochainement. En tous cas, il apparaît que Chimène pour observer un tel mutisme, pour chercher volontairement à attirer l'inculpation sur lui, doit vouloir laisser dans l'ombre l'action d'une personne qui lui est chère. Complice ? Instigatrice ? L'avenir nous l'apprendra.

DES POINTS A ECLAIRCIR

Ainsi donc, le mystère du fort de Bersillies n'est pas encore entièrement dissipé. On s'attend, nous l'avons dit, à un coup de théâtre sensationnel.

Actuellement, malgré l'inculpation de Chimène, il reste à élucider quelques points troublants.

Pourquoi d'abord, Chimène acheta-t-il revolver et rasoir à Maubeuge, dans une ville où son emplette si singulière, sa propre personne affairée, ne devaient pas passer inaperçus.

Ce Parisien aurait facilement pu, et avec bien moins de risques, acheter l'arme dans sa grande ville. Saura-t-on pourquoi, il ne le fit pas et vint stupidement se dénoncer à Maubeuge, comme stupidement il se laissa accuser à l'instruction.

Il y a ensuite et surtout l'histoire de cette fameuse carte qui apparaît bien avoir été écrite par la victime elle-même.

Comment et à la suite de quelles circonstances fut-elle rédigée ?

L'instruction, qui ne fait que commencer, nous réserve encore des surprises.

L. B.

LE PRINCE CARAMBOUILLEUR ET SES COMPLICES CONDAMNÉS

La 14e Chambre Correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire de carambouillage où se trouvaient inculpés le prince de Faucigny Lucinge et plusieurs de ses complices. Le prince de Faucigny Lucinge : 4 mois de prison et 50 fr. d'amende ; Scherperel, secrétaire du prince : 8 mois de prison et 50 fr. d'amende ; Moreton, courtier : 4 mois de prison avec sursis et 50 fr. d'amende La femme Lesage, ancienne maîtresse du prince, par défaut, 8 mois de prison et 50 francs d'amende.

Me Marisis, partie civile pour M. Thomas, vendeur de la voiture, a obtenu 95.000 fr. de restitution.

LA DÉCOUVERTE macabre de Pont-à-Vendin

(Suite de la première page)

» Chose qui m'étonne c'est que « Jean », ne soit pas revenu toucher les 150 francs qui lui étaient dus et qui sont toujours à sa disposition ».

DEUX « COPAINS »

Nous avons également pu retrouver deux hôtels où « l'homme-femme » avait logé

D'abord « A la Ville de Gand », rue d'Annay à PONT-A-VENDIN, tenu par M. Delausnay, où « il » était arrivait le 13 octobre 1929, en compagnie d'un compatriote. « Il » s'était fait inscrire sous le nom de Jean Chmielewski, 34 ans, manœuvre, originaire de Grzybynsiawice, département de Radom (Pologne). Les deux Polonais, nous déclara le tenancier, couchaient dans le même lit ; j'avais bien remarque que mon pensionnaire avait l'allure d'une femme, mais pour ma part je n'avais jamais fait aucune autre constatation.

» En ce qui concerne ses pieds, il eut été assez difficile, car cette personne chaussait de grosses bottines de travail.

» Quand elle sortait, elle était très correctement vêtue.

» Comme pièce d'identité, elle me présenta un passeport en bonne et due forme. Ce pensionnaire me quitta en déclarant se rendre à VENDIN-LE-VIEIL. »

On retrouve la trace de « l'homme-femme » à l'Hôtel Dubois, rue de l'Egalité à VENDIN-LE-VIEIL, qu'il quitta le dimanche 25 mai 1930, c'est-à-dire le lendemain du jour où le « Gros Joseph » avait dévoilé le secret de « Jean Chmielewski ».

CETTE FEMME AURAIT TUE SON MARI EN POLOGNE

Comme bien l'on pense, après cette subite disparition, les langues se délièrent et certains Polonais se laissèrent aller à quelques confidences, qui peuvent donner la raison pour laquelle cette femme s'habillait en homme.

A plusieurs reprises, « Jean Chmielewski », puisqu'on ne la connait que sous ce nom, exhiba des photographies d'une fillette âgée d'environ neuf ans, en déclarant que c'était une enfant qu' « il avait eu en Pologne avec une amie ». Des larmes perlaient à ses yeux en regardant le portrait. Ceci donne l'idée que « l'homme-femme » était la mère de la gamine, dont « il » montrait la photographie.

Mais, pour quelles raisons cette femme s'habillait-elle en homme ?...

Après sa disparition, on n'attacha plus d'importance à cette personne et certains Polonais, la connaissant très bien, déclarèrent publiquement que cette femme se cachait sous le costume masculin, parce qu'elle avait tué son mari en Pologne.

A l'aide d'un passe port, établi peut-être au nom de son époux défunt, elle était venue travailler en France, où elle croyait se trouver en sécurité.

COMMENT AURAIT-ELLE ÉTÉ TUÉE ?

Plus on fait de rapprochements entre le cadavre découvert et l' « homme-femme » disparu dans des circonstances assez mystérieuses, plus on croit se trouver en présence de la même personne. Cette femme habitait avec un homme avec lequel elle partageait son lit et qui, par conséquent, ne devait pas être ignorant de son stratagème. Elle prit le train en gare de Pont-à-Vendin, puis on n'entendit plus parler d'elle. Est-elle revenue retrouver son ami ? Un drame s'est-il déroulé ? A-t-elle été victime d'une rixe ? Autant de questions qui se posent.

Toute la journée d'hier, M. le capitaine de gendarmerie Courtelin et ses actifs collaborateurs se sont employés à débrouiller ce mystère.

En ce moment les policiers recherchent deux Polonais qui auraient été en très grandes relations avec l' « homme-femme » disparu, ainsi que le « gros Joseph », qui dévoila le mystère de la « salopette » et qui pourrait fournir de très précieux renseignements sur la mystérieuse personne dont il s'agit.

En attendant, les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur la soi-disant « Jean Chmielewski » sont priées d'en aviser le chef de brigade de gendarmerie de PONT-A-VENDIN.

G. D.

L'ARRIVÉE A LONDRES DE MM. BRUNING ET CURTIUS

M. Brüning et le ministre des Affaires étrangères du Reich, M. Curtius, et leur suite, sont arrivés en gare de Waterloo, à Londres, à 14 h. 48. Ils ont été salués à leur descente de wagon par MM. Mac Donald et Arthur Henderson, etc... — Après avoir échangé quelques paroles avec leurs collègues anglais, MM. Brüning et Curtius sont montés en voiture à destination de leur hôtel, alors que les quelques curieux rassemblés sur le quai de la gare poussaient de timides vivats.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Samedi 6 juin 1931**

Soleil : Lever à 3 h. 51 ; coucher à 19 h. 47. Lune : Lever à 0 h. 04 ; coucher, à 9 h. 22. Aujourd'hui : saint Claude. — Demain : saint Lié.

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 5 juin 1931, à 18 h. — Baromètre : 758 m/m ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 3 m/m 5. — Thermomètre : fronde, 21°7 ; minima, 12°5 ; maxima, 24°4. Etat hygrométrique : 77. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : néant. — Direction du vent : Est ; vitesse moyenne : 9 km à l'heure. — Direction des nuages : Est ; état du ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud, quelques pluies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE MODERNE. — **Région Nord.** — Ciel très nuageux, averses et orages ; vent du sud, 4 à 6 mètres ; maximum en baisse de 2 à 4° sur la veille.

SPORTS

CYCLISME

LE IVe PARIS.FOURMIES

Le dimanche 28 juin Paris-Avesnes-Fourmies figurera pour la 4e fois au calendrier des belles épreuves cyclistes. Paris-Fourmies, dont l'organisation est assurée par l'U. V. Fourmisienne et Vincennes Sportif sera encore international, l'épreuve se disputera sous les règlements de l'U.V.F., elle sera ouverte aux licenciés, toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs, de l'U.V.F. ou d'une Fédération affiliée.

L'itinéraire sera le suivant : Paris (départ au Bourget, face le monument aux morts) Senlis, Verberie, Compiègne, Soissons Laon Marle, Guise, La Capelle, Avesnes, Fourmies.

CYCLES ALBER
59, rue BAUDRICOURT
PARIS (13e)
Abrévement de ses usines de montage
HOMME. 245 FR.
DAME.. 270 FR.
COURSE 290 FR.
Tous accessoires et pneus aux prix de gros. — Catalogue gratuit.
OUVERT LE DIMANCHE

UNE « JOURNÉE SPORTIVE » AU VÉLODROME DE SOMAIN

Le 7 juin sera organisée au vélodrome de Somain, une journée sportive dont voici le programme :

A 15 h., course de vitesse, éliminatoires et demi-finales (10 tours de piste).

A 15 h. 30, course à pied, 3 kilomètres, 150 fr. de prix.

A 16 h., course de vitesse cycliste, Finale en 10 tours. 180 fr. de prix.

A 16 h. 15, course à pied, débutants, 1,000 m. 75 fr. de prix.

A 16 h. 45, grande course de fond cycliste, 100 tours de piste, 34 km. plus de 500 fr. de prix et primes.

Prix d'entrée, 3 fr. Engagements 2 fr. pour chaque course.

Cycles HOEL
136, Rue Damrémont
PARIS (18e)
Homme 245 fr. Dame 270 fr.
Course 290 fr. Enfant 225 fr.
Garantie 5 ans
Demandez le catalogue gratuit
Ouvert le dimanche matin

BREVETS MILITAIRES

La Commission des courses de l'U.V.F. a obtenu de la municipalité de la ville de Lambersart, son patronage et son concours pour les brevets militaires qui se disputeront le 14 juin sur le parcours Lambersart-Bailleul et retour. Les 50 km. sont à parcourir en moins de 2 h. 30 pour obtenir le brevet ; les 100 km. à couvrir en moins de 5h. et les 150 km. en moins de 8 h. Pour les 50 km., une fois le parcours Lambersart-Bailleul-Lambersart, pour les 100 km. 2 fois et 3 fois pour les 150 km. Les brevets peuvent être disputés par tous les cyclistes licenciés ou non. Engagement 3 fr. pour les licenciés, 5 fr. pour les non licenciés, chez M. Milleville, 42, rue Nationale, Lille.

BOXE

UN GALA A ANICHE

Il sera organisé le 14 juin à Aniche un intéressant gala de boxe

En match vedette, l'espoir local Buisset rencontrera Faës. Ce combat présentera un intérêt tout particulier, Faës ayant gagné 38 matches par k.-o. ou abandon sur 39 disputés et ce 39e ayant précisément été l'occasion d'un match nul avec l'Anichois, qu'il rencontrera à nouveau le 14. En outre, Buisset est champion de France militaire.

L'ex-champion de France Morelle sera opposé à Fridoline. Enfin, on verra Buys (Courrières) contre Loquet (Somain) ; Aman (Aniche) contre David (Somain) ; Michael (Aniche) contre Barenne (Somain),

UN GALA A PÉRENCHIES

Le Boxing Club de Pérenchies organise ce 7 juin à 16 h. 30, dans sa salle rue Jules-Drumez (Petit-Belgique), un gala dont voici le programme : en 6×2 : Vandesten, 65 kil. du Boxing Nordiste de Lille contre Creus, 66 kil. de Pérenchies ; en 4×2 : Gourdin, 57 k., Ring de Lille contre Scohy, 57 k. (Pérenchies) ; Vandendriessche 54 k. (B.N.) contre Six, 56 k (Pérenchies) ; Descamps, 62 k. (B.N.) contre Mestrey, 62 k. (Pérenchies) ; Woirie, 60 k. (R.L.) contre Carnier, 61 k. (Pérenchies).

DÉFI

M. Gaston Pigot, manager du B.O. Caudry, lance un défi à tous les poids lourds du Nord, professionnels ou amateurs, pour son poulain Dehem (86 k.). Pour les conditions, écrire à M. Gaston Pigot, 42, rue Valenciennes, à Caudry

JEU DE PAUME

CRITÉRIUM DES 2e SPÉCIALES

Classement après le 31 mai

	A	B	C	D	E	F
1. Fresnes	9	5	4	0	112	537
2. Saint-Amand	9	5	4	0	105	570
3. Aniche	7	7	0	0	105	495
4. Somain	8	5	3	0	100	394
5. Onnaing	7	6	1	0	98	482
6. Bavay	7	5	2	0	94	500
7. Marchiennes	8	2	6	0	89	443
8. Le Quesnoy	7	3	4	0	67	400
9. Wandignies	7	0	5	2	32	231
10. Jeumont	[illegible]	0	5	2	16	169

A) luttes jouées ; B) luttes gagnées ; C) luttes perdues ; D) forfait ; E) points ; F) quinzes.

Le secrétaire fédéral fait connaître aux intéressés qu'il n'a pas encore reçu les résultats des luttes suivantes : du 17 mai, Jeumont contre Bavay ; du 24 mai, Onnaing contre Aniche et Quesnoy contre Wandignies.

DEMANDE LUTTES

La nouvelle et forte partie de Sous-le-Bois (l'Entente), demande des luttes sur ballodromes fédérés contre équipes de 2e spéciale. Ecrire à M. Soudoyer, 20, rue du Capitaine à Maubeuge.

AVIRON

RÉGATES INTERNATIONALES DE LILLE

Les régates internationales organisées sous le patronage de la municipalité, par l'Union Nautique de Lille, se dérouleront le dimanche 7 juin à 14 h.

Elles auront lieu, comme d'habitude, sur le canal de la Haute-Deûle, entre la passerell des Bois Blancs et la Planche à Quesnoy. Elles seront clôturées par une course en huit, dont l'arrivée sera jalonnée à proximité du pont de l'Hippodrome.

L'enceinte réservée aux invités, se trouvera rue Hégel (rive gauche), à hauteur de la rue Lenglart, à Lomme.

En vente aujourd'hui

LES SPORTS DU NORD

Contenant cette semaine :

les photos des boxeurs qui disputeront le Championnat de France (poids légers) à Valenciennes ; du vainqueur et des organisateurs de l'épreuve cycliste de la Ducasse de Lens ; des concurrents motocyclistes du Rallye du jeu de l'oie, à Fourmies ; de la société de gymnastique «L'Etoile Avionnaise) ; de MM. Hector Franchomme, présid^t de l'A. C. N. F. et docteur Castel, président du M. C. N. F. ; de Lamoureux, qui participa à l'épreuve cycliste de La Madeleine ; de Jankowski et Guilluy, footballers, qui participeront à la finale de la Coupe d'Artois ; des équipes de football de Saint-Laurent-Blangy et de l'A. S. Raismoise ; de M. H. Perus, de Douai ; de M. Marcel Léveillé, du Nord-Billard Club ; de M. Cœur de Vey, de Valenciennes, etc...

le dessin de Pardoën.

les informations sur le Championnat de France de Boxe (poids légers) à Valenciennes ; sur les épreuves automobiles et motocyclistes organisées par le M.C.N.F. et l'A.C.N.F. ; sur la finale de la Coupe d'Artois de football ; sur le championnat du Nord de marche (L. N. A.) ; sur les épreuves cyclistes qui se disputeront à La Madeleine, Liévin, etc... ; sur le Challenge d'Athlétisme de la Compagnie du Nord, à Arras ; sur les brevets d'athlétisme de l'Espoir français ; sur les championnats du Nord de natation ; sur le brevet et championnat du nageur scolaire ; sur les grandes manifestations du baskett nordiste ; sur les matches de tennis ; sur les régates internationales de Lille ; sur les courses hippiques du Croisé-Laroche, de Béthune, de La Capelle ; sur les excursions touristiques ; sur le Rallye-Golf de Douai ; sur les luttes de jeu de paume, etc...

les comptes rendus de toutes les manifestations qui se sont déroulées dans la région au cours de la semaine.

les échos et potins dans les diverses rubriques, etc...

LES SPORTS DU NORD

Le grand bi-hebdomadaire régional d'informations sportives.

SIX PAGES, TROIS COULEURS

25 centimes

BASKET-BALL

POUR LA DIVISION D'EXCELLENCE
I.S.C. Tourcoing contre C. .S. Dunkerque

A 15 h. 30, dimanche, se disputera à Dunkerque ce match qui comptera pour le second et dernier tour éliminatoire pour la montée en division d'Excellence. Il mettra l'équipe locale en présence de l'I.S.C. de Tourcoing.

Voici dans quelle formation se présentera l'équipe Dunkerquoise : avants, R. Ghesquière et A. Ghesquière ; centre, J Caloo (capitaine) ; arrières, A. Béreaux et P. Caloo. Remplaçant, Blanquart.

A. C. DE WATTRELOS CONTRE A. S. DE VENDIN

Dimanche, à 15 h. 30, sur son terrain de la rue Jean-Jaurès à Wattrelos, l'Amicale du Centre rencontrera l'A.S. Vendinoise en un match de barrage pour l'accession en division d'excellence.

M. Ducoin, de Onnaing, dirigera la partie. Entrée, 1 franc.

CHAMPIONNATS DU NORD DE L'U. F. O. L. E. P.
Matches du 7 juin

Honneur, à 10 h. 30 : A.S.T.-A.M.R., arbitre, Liard. — A.A.R.-A.O.R. arbitre Verpraet.

Réserve, à 9 h. 30 : A.S.T.-A.M.R., arbitre Hard. — A.A.R.-A.O.R., arbitre Verpraet.

1re série à 10 h. ; A.S.D.R.-A.S.M.R., arbitre, Morelle.

FOOTBALL-ASSOCIATION

DISTRICT ESCAUT CONTRE R.O. GAND A LOURCHES

Le public est invité à se munir à l'avance des cartes d'entrée qui seront mises en vente aux endroits suivants : à Lourches, chez Pinteau, cafetier près du terrain du S.C.L. ; à Denain, au café de l'Ermitage ; à Aniche, café du Commerce, Grand'Place ; à Valenciennes, café du Tonneau, près de la Gare.

DEMANDE DE MATCHES

L'Union Sportive Onnaingeoise demande matches pour ses équipes A et B, sur terrain adverse, les dimanches 7 et 14 juin.

L'équipe A peut rencontrer des équipes B de 2e division. Ecrire de suite ou téléphoner au secrétaire de l'U.S. Onnaingeoise (N. 3 à Onnaing).

ESCRIME

L'ARRAS OLYMPIQUE EST CHAMPION DE FRANCE POUR LA DEUXIÈME FOIS

Le grand club omnisports Arrageois vient encore de se couvrir de gloire au cours de la grande semaine d'escrime à Paris.

Champion de France de fleuret des sociétés S.A.G. en 1930, il envoya une équipe composée de Jennes Hessel, Brunet et Passage, sous la direction du professeur Lapauw, défendre le titre pour 1931.

La victoire revint aux Arrageois, qui battirent facilement Sambre-et-Meuse de Paris 2e, l'Amicale des Arts de Roubaix 3e, etc.

TENNIS

XIXe TOURNOI International du New Lawn Tennis Club

Au cours de la journée d'aujourd'hui se disputeront les épreuves finales du Championnat Simple Messieurs dans lequel nous relevons les noms de MM. Gallepe, Rodzianko, Martin, Legeay, Leven, Magaloff, J. Bonte, Marcel Bernard.

Par sa victoire sur Wattel J. Bonte est d'ores et déjà parvenu aux quarts de finale où il rencontrera vraisemblablement Magaloff ; il devra remporter une nouvelle victoire et se heurter ensuite à Marcel Bernard. Dans le haut du tableau, il semble que Gallepe puisse se qualifier et accéder peut-être à la finale.

Le championnat double promet de belles parties entre Bernard, Bonte, Gallepe, Martin, Legeay, Rodzianko Magaloff. La participaton de Rodel, Shukry est probable. Le juge arbitre a fait avancer hier les autres épreuves, Mlle Claude Anet a passé aisément ses deux premiers tours en simple et rencontrera aujourd'hui Mme Inglebert. Dans le haut du tableau, Mlle Rosie Berthet doit arriver à la finale.

Aujourd'hui commenceront les premiers tours de la Coupe Perseveranza, pour laquelle les joueurs trouveront ci-dessous les convocations.

Le juge arbitre insiste pour la plus grande exactitude possible beaucoup de matches restant encore à jouer.

CHAMPIONNAT SIMPLE MESSIEURS

P. Motte bat J.J. Réquillart, 3-6, 6-3, 6-2 ; G. Herbaux bat Ch. Lorthiois, 6-1 6-3 ; P. Le Blan bat Roquette, 6-1 6-3 ; de Jessey bat Lehembre, 6-2, 6-4 ; Pohorylles bat Bonduelle, 6-1, 6-3 ; G. Tourret bat E. Delcourt, 6-2 6-4 ; R. Nys bat L. Bigo, 6-4, 6-3 ; Brunelle bat Caroff, 6-0, 6-8, 6-2 ; Cl. Huet bat Lemaitre Duprez, 6-0, 6-1 ; J. Wattel bat P. Santai, 8-6, 6-2 ; F. Descamps bat E. Lesaffre, 6-5 6-3 ; J. Martin bat G. Descamps, 6-1 6-0 ; R. Stevens bat Wallaert, 4-6 6-4, 6-2 ; J. Drieux bat M. Joire, 6-4, 4-6, 9-7 ; Cl. Huet bat Brunelle, 1-6, 6-3, 6-3 ; J. Wattel bat Leplat, w-o.

CHAMPIONNAT DOUBLE MESSIEURS

M. Lehebre bat J.J. Réquillart, w.o. ; M. Joire-Touret battent A. Lesaffre-Van de Wynckèle, 6-2, 6-1.

HANDICAP DOUBLE MESSIEURS

P. Roussel-F. Wallaert battent J. Desmazières-Canler 6-0, 6-3 ; E. Crépy-Vanverts battent G. Masurel-A. Mathon, w.o. ; P. Dopter-Dauvin battent P. Léger-Hubert, w.o. ; Roullin-Dubus battent J.M. Lefebvre-Curtis, 6-13, 6, 6-3 ; Bonduelle-Lesaffre battent M. Crépy-Drieux, 1-6, 6-4, 6-3 ; Peron-Théry battent F. Leurent-L. Leurent, 6-3 3-6, 6-2 ; A. Lesaffre-Van de Wynckele battent G. Bernard-De St Père, w.o.

HANDICAP DOUBLE MIXTE

Mlle Flouquet-J. Wattel battent Mlle Clerc-P Roussel, 6-4, 0-6, 6-3 ; Mlle Lefort-P. Lefort battent Mlle Rouse-Caroff, 0-6 6-4, 6-0 ; Mme J. Descamps-Roquette battent Mme Drieux-R. Crépy, 3-6 6-3, 6-3.

HANDICAP SIMPLE DAMES

Mme Drieux bat Mlle Verley, 2-6, 6-5, 6-2 ; Mlle Denis bat Mlle Defrance, 6-1, 6-3.

HANDICAP SIMPLE MESSIEURS (Classe A)

A Chombart bat B. Sabourel 6-5, 6-2 ; P. Caroff bat Roulin, 6-4, 5-6, 6-2 ; Pohorylles bat C. Lorthiois 6-3, 6-3 ; J. Descamps bat F. Wallaert, 6-3 6-3 ; R. Ducrocq bat F. Leurent, w.o. ; G. Brunelle bat P. Roussel, 5-6 6-2 7-5 ; F. Descamps bat P. Dopter, 6-5, 1-6, 6-4 ; P. Le Blan bat E. Delcourt, w.o. ; Caroff bat P. Delcourt, 6-4, 6-0 ; Pohorylles bat Bonduelle, 5-6, 6-2, 6-1 ; J.M. Lefebvre bat F. Decroix, 6-4, 6-3 ; G. Vanlaer bat J. Descamps 5-6, 6-3, 6-3 ; G. Brunelle bat R. Ducrocq, 6-1 6-0 ; F. Descamps bat P. Le Blan, w.o.

HANDICAP SIMPLE MESSIEURS (Classe E)

R. Descamps bat A. Lesaffre, 4-6 6-4, 6-4 ; P. Lefort bat G. Canler, w.o. G. Tourret bat P. Decoster, 6-2, 6-1 ; G. L. Descamps bat Van de Wynckele ; J. Prouvost bat R. Grimonprez, 6-5, 6-1 ; Blondeau bat R. Crépy, w.o. ; E. Fauchille bat G. Masurel, w.o. ; Blondeau bat Fauchille, w.o. ; E. Lesaffre bat Delobeau, 6-2, 6-2 ; P. Dolez bat Lesaffre, 6-0, 6-2.

CONVOCATIONS POUR LE SAMEDI 6 JUIN

9 heures : Paul Lefort contre Hubert Descamps ; R. Prouvost ou I. Lefort contre O. Blondeau ; Ph. Motte G. Lefort contre M. Lehembre, J.J. Réquillart ; M. Joire, Gérard Tourret contre P. Leblan, Chombart ou Bonduelle, F. Descamps ; Wallaert, de Jessey contre P. Decoster, Ant. Masurel ; Mlle Turpin, Lefebvre contre Mme Sabouret, Sabouret.

9 h. 45 : G. Vanlaer contre Brunelle ; F. Descamps contre V. Glorieux ou J. Drieux ; J.M. Lefèvre, R. Crépy ou Roulin, Dubus contre M. Crépy, J. Drieux ou Bonduelle, E. Lesaffre ; Théry, Péron ou Boissou, Gauthier contre P. Lefort, J. Lefort ou Dolez Decroix ; Mlle Lesur contre Mlle A. Clerc; Mlle Berthet contre Mlle Delesalle ; G. L. Descamps contre J. Desmazières ; J. Wattel Cl. Huet contre J. Descamps, G. Roquette.

11 h. 30 : G. Descamps P. Caroff ou P. Decoster, A. Masurel contre P. David, B. Sabouret ou P. Roussel, Wallaert ; Mlle D. Lorthiois contre Mlle Berthet ou Mlle Delesalle ; Mlle Cl. Anet ou Mme Rollier contre Mme Inglebert ; Mlle Soutar, Boisson contre Mlle Turpin, J.M. Lefebvre ou Mme Sabouret, Sabouret ; J. Drieux, M. Crépy contre Wallaert, de Jessey ou P. Decoster, A. Masurel ; M. Bernard contre R. Stevens ; R. Gallepe contre Herbaux ; Ph. Motte contre Rodzianko.

11 h. 15 : P. Dopter, Dauvin contre J.M. Lefebvre, R. Crépy ou Roulin Dubus ou M. Crépy, Drieux ou Bonduelle Lesaffre ; A. Lesaffre Van de Wynckele contre Tourret, Grimonprez ; Mlle Claude Anet R. Berthet contre Mlle Delesalle, Agnès Thériez ; Mlle Flouquet, Mme J. Descamps contre Mlle D. M. Lorthiois ; Pohorylles contre Leven ; Martin, Legeay contre de Jessey ou P. Le Blan ; Magaloff contre R. Nys ; Mme J. Descamps contre Mlle Dubrulle.

14 heures : A. Chombart ou L. Tiberghien contre A. Caroff ; Wallaert, de Jessey ou P. Decoster Ant. Masurel ou J. Drieux, M. Crépy contre P. Roussel, J. Martin ; Herbaux, Pohorylles contre M. Joire ; G. Tourret ou Bonduelle, F. Descamps J. Wattel ; Mlle Brunelle contre Mme J. Descamps ou Mlle Dubrulle ; P. Ducrocq, J.M. Lefebvre ou R. Nys, G. Lejeune contre J. Wattel Cl. Huet ou J. Descamps, J. Roquette.

14 h. 45 : R. Gallepe ou G. Herbaux contre Ph. Motte ou Rodzianko ; Pohorylles ou Leven contre Martin, Legeay ou de Jessy ou P. Le Blan.

Demi-finale simple Dames, haut du tableau : Mme Inglebert Mlle Clerc contre Mlle Brunelle Mme Brunelle ; Mme Drieux contre Mlle Denis ; Mlle Delesalle, J.J. Réquillart contre Mme J. Descamps, Roquette ; A. Bigo contre R. Prouvost ; J.M. Lefebvre contre P. Lefort.

15 h. 30 : J. Bonte contre R. Nys ou N. Magaloff ; J. Drieux contre M. Bernard ou P. Stevens ; Pohorylles contre J.M. Lefebvre ; Gallepe, Martin, Legeay contre gagnant tableau 3, double Messieurs ; Mme Inglebert, J. Drieux contre Mlle Mlle B. Lefort, P. Lefort ; Mlle Flouquet, Wattel contre Mme A. Boyer Chammard, F. Descamps ; A. Lesaffre contre Van de Wynckele (P.) ; J. Roulin contre J. Descamps (P.).

16 h. 15 : Mme Cl. Anet, M. Bernard contre Mlle Delesalle J. Réquillart ; Mlle Berthet, Bonte contre Mlle Flouquet, J. Wattel ; Mme Inglebert, Magaloff contre Mme Curtis, J. M. Lefebvre.

Demi-finales Handicap Simple Messieurs Classe A.

Demi-finales Handicap Simple Messieurs Classe B.

Demi-finales haut et bas du tableau Handicap double Messieurs.

17 h. : Mlle Clerc, Ph. Motte contre Mlle Lesur, Martin, Legeay ; Magaloff, Rodzianko contre gagnant tableau 2, double Messieurs ; Bernard, Bonte contre gagnant tableau 4, double Messieurs ; G. Vanlaer contre P. Delcourt (P.) ; D. Delcourt contre L. Bigo (P.) ; Lemaître, Dupres contre P. Joseph (P.) ; P. Sautai contre E. Lesaffre (P.).

17 h. 45 : Demi-finales Championnat Double Mixte et bas du tableau : F. Wallaert contre P. Caroff (P.) ; E. Delcourt contre G. Dewavrin.

18 h. 30 : Demi-finales Double Dames, haut et bas du tableau.

Les joueurs qualifiés pour la Coupe Perseveranza sont priés de se tenir à la disposition du Juge Arbitre. L'indication P à côté des convocations concerne la Coupe Perseveranza.

MARCHE

LE CHAMPIONNAT DU NORD A MALO-LES-BAINS

40 marcheurs disputeront dimanche, à Malo-les-Bains, les épreuves du championnat du Nord de Marche, sur les distances suivantes : seniors, 35 km ; juniors, 20 km.

Les clubs suivants seront représentés : C.M. Auchel, C.M. Méricourt, A.S.C. Boulogne, R.U. Dunkerque-Malo, U.S. Pérenchies, Stade Héninois, U.S. Cheminots Hellemmes, C.S. Aulnoye.

Le départ sera donné à 14 heures.

En lever de rideau du championnat, se disputera la course relais dotée par la Ville de Malo et les « Nouvelles Galeries » de Dunkerque.

Neuf équipes de 4 hommes ont envoyé leur engagement. Notamment le 110e régt d'infanterie qui fait courir son équipe champion et deux autres équipes.

Voici les équipes en ligne : 1. Iris Club Lillois ; 2. 110e régiment d'infanterie ; 3. 110e régiment d'infanterie ; 4. 110e régiment d'infanterie ; 5. U.R.D.M. ; 6. R.C. Calais ; 7. A.S. des Cheminots d'Hellemmes ; 8. A.S. des Cheminots d'Hellemmes ; 9. La Jeune France d'Enquin-les-Mines.

Les départ, arrivée et prises de relais se feront face au Casino de Malo-les-Bains.

EPREUVE DE MARCHE « CACAN »

L'épreuve de marche Cacan, organisée par la Ligue du Nord d'Athlétisme se disputera le 12 juillet. Cette épreuve ouverte à tous les marcheurs licenciés ou non de la F.F.A. à l'exclusion des professionnels, se disputera sur 2 heures et en un circuit dont l'itinéraire, soit à Lille, soit à Lambersart, sera donné d'ici peu. Dotée de nombreux prix, la course est, en outre, dotée d'une coupe dite « Coupe Cacan », qui sera mise en compétition par équipes de trois hommes. Seuls pourront compter au classement pour la coupe, les clubs affiliés à la F.F.A. et dont les marcheurs sont régulièrement licenciés. La coupe sera la propriété du club affilié à la F.F.A. l'ayant gagné 2 fois consécutives ou non.

MOTOCYCLISME

LE RALLYE P.C.N.

Le Rallye P.C.N. qu'organise le 7 juin prochain le Moto-Club du Nord de la France a remporté un vif succès d'engagements.

La liste des inscriptions est close avec 8 inscrits.

Le départ de cette sortie touristique, aura lieu dimanche, Place de la République à Lille, à partir de 6 h. jusqu'à 8 h.

De Lille les concurrents rallieront Escales par Lambersart, Lomme, Armentières, Bailleul, Strazeele, Hazebrouck, Arques, St-Omer, St-Martin-au-Laert, Ardres Calais Coquelles et Peuplingues.

LE CIRCUIT DE RÉGULARITÉ ET L'ÉPREUVE DE VITESSE DE FOURMIES

Le Moto Club Fourmisien met sur pied l'organisation pour le 12 juillet, d'un Circuit de Régularité sur 200 km. et d'une épreuve de vitesse sur 500 m.

Le Circuit de Régularité sera ouvert aux voitures jusqu'à 9 CV et aux motocyclettes catégories 175, 250, 350 et 500 cm3.

L'épreuve de vitesse aura lieu rue de Paris. Nous pouvons annoncer la participation des équipes Rosengart, Mathis, Peugeot et Renault. Pour les motos les groupements d'Hirson, Valenciennes Lille Roubaix, etc., ont promis leur concours ainsi que des motocyclettes Belges dont ceux du M.O de Beaumont-Chimay.

HIPPISME

Aujourd'hui Samedi et demain Dimanche

COURSES DU CROISÉ-LAROCHE

A 2 h. 30

ASSOCIATION HIPPIQUE DE CAMBRAI

L'Association Hippique de Cambrai, présentera au public deux séances l'une le samedi 20, l'autre le dimanche 21 juin dans le cadre du Jardin des Grottes.

Les prix des places, tribune 15 fr., réservées 6 fr., pelouses 3 fr., mettent ce spectacle à la portée de tous

COURSES A MAISONS-LAFITTE

PREMIERE COURSE. — **Prix d'Eragny** (28 partants) : 1. Merveille du Monde (G. Duforez) g. 15.50 ; pl. 8.50. — 2. Pas Croyable (G. Delaurie) pl. 12. — 3. Mal Y Pense (R. Brethès) pl. 27.

DEUXIEME COURSE. — **Prix Henri de Vésian** (11 partants) : 1. Césaréen (M. De la Forest) g. 37 ; pl. 14.50. — 2. Bigasonrie (M. B. De Bizieu) pl. 29. — 3. Gazali (M. De St-Mirel) pl. 21.50.

TROISIEME COURSE. — **Prix de la Croix de Noailles** (11 partants : Ecurie P. K. Mavro Michalis gagnante ; 1. La Lizaine (M. Florentin) g. 30.50 ; pl. 15.50. — 2. Japon (A. Rabbe) pl. 8.50. — 3. La Mauviette II (H. Bonneau) pl. 19.

QUATRIEME COURSE. — **Prix de St-Martin du Chêne** (17 partants) : 1. Fils de Mars (A. Reinette) g. 73 ; pl. 17. — 2. Portland (G. Duforez) pl. 12.50. — 3. Dark Pearl (R. Ferré) pl. 13.

CINQUIEME COURSE. — **Prix Bridaine** (13 partants) : 1. Rose Rouge (A. Hatton) g. 21 ; pl. 9. — 2. Tradition (A. Wildman) pl. 15. — 3. Favenr Royale (M. Duforez) pl. 15.

SIXIEME COURSE. — **Prix Eruleur** (6 partants) : 1. Monroc (M. Leroy) g. 14 ; pl. 11.50. — 2. Loti (M. Allemand) pl. 10.

SEPTIEME COURSE. — **Prix Général Bridoux** (9 partants) : 1. Papillon XVIII (M. Loiseau) g. 15 ; pl. 6.50. — 2. Arzacq (M. André) pl. 7.50. — 3. Kalin II (M. De La Moussaye) pl. 18.

COURSES A EPSOM

Résultats des Oaks Stakes : 1. Brulette (7/2) ; 2. Four Course (6/1) ; 3. Links Toz (10/1). Gagné par 1 longueur ; 3/4 de longueur séparaient le second du troisième. Il y avait 15 partants.

FEUILLETON DU 6 JUIN 1931. — N. 7.

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

PREMIERE PARTIE

LA FAUTE D'UN FILS

Résumé des précédents feuilletons

Léon Josselin, notaire à Mantes, est un homme très honorable. Sa femme, Marie, est digne de lui. Leur unique fils, Fernand, qui doit reprendre l'étude paternelle est clerc chez un notaire, à Paris. Quoique à peine âgé de 25 ans il est déjà veuf et père d'une petite fille, Gilberte, actuellement en nourrice à Champigny.

Un soir, après le dîner, Fernand arriva chez ses parents, leur déclare qu'il ne veut pas être notaire et leur demande cent mille francs pour aller fonder une affaire sur la Côte d'Ivoire. Josselin refuse de lui donner cet argent. Dépité, le jeune homme monte dans sa chambre. Pendant la nuit, il s'empare des clefs de son père, descend au rez-de-chaussée et pénètre dans le cabinet de travail du notaire. Celui-ci, que le bruit a réveillé, le surprend en train de voler de l'argent et des titres dans son coffre-fort. Une lutte met aux prises les deux hommes, la mère intervient, mais soudain la pauvre femme s'affaisse et meurt. Le père est affolé, le fils se sauve avec l'argent volé.

Le Docteur Silvane, qu'on a surnommé le père La Joie, est adoré de tous les habitants de Mantes. Il a pour le servir une vieille servante, Virginie Quinard.

Ses traits, eux aussi, étaient d'un homme ; rudes et tout en lignes droites, ils rappelaient assez exactement ceux que d'habiles amateurs donnent aux marrons sculptés et ses deux yeux en boules de loto, ainsi que son nez en éventail achevaient de les rendre aussi peu séduisants que possible.

Avec cela leur propriétaire était d'une structure massive, quoique dépourvue de formes, et qu'on eût dit taillée à coups de serpe.

Sa voix était à l'unisson du reste, c'est-à-dire plutôt virile que féminine.

Si encore Virginie avait racheté son absence de charme par une bonne grâce souriante et enjouée, elle eût été capable, tout comme une autre, d'inspirer, à défaut d'un sentiment plus tendre, une instinctive sympathie.

Mais, au contraire, il n'y avait certes pas de créature en apparence plus revêche et plus désagréable que cette fille...

Elle avait l'abord grincheux, n'admettait pas la contradiction chez les autres, mais la pratiquait pour son propre compte sur une grande échelle.

Il suffisait de lui dire blanc pour qu'elle répondit noir, quitte à se rallier au blanc quand son interlocuteur s'était rallié au noir...

En vertu de cette manière d'être, elle n'était jamais d'aussi mauvaise humeur que lorsqu'on riait devant elle... à telles enseignes que les familiers de la maison du docteur Silvane l'avaient très vite surnommée « Rabat-Joie ».

Et, citant ce détail, nous avons tout naturellement commencé d'expliquer pourquoi le docteur Silvane avait reçu, lui, le surnom de père La Joie...

C'était, en effet, l'homme le plus jovial de la terre... et seule Virginie se montrait capable de mettre un éteignoir sur sa gaieté.

D'où « La Joie » et « Rabat-Joie ».

Comment deux êtres si dissemblables pouvaient-ils vivre l'un près de l'autre, dans une pièce d'intimité où aucune tierce personne ne devait faire diversion, puisque le docteur était célibataire et sans famille ?...

Comment surtout cette cohabitation avait-elle pu durer quinze ans, car il y avait déjà quinze années que Rabat-Joie rabattait la joie de La Joie...

Quelques mots suffiront à expliquer cette anomalie.

Le docteur Silvane était la bonté même...

Lorsque Virginie Quinard, enfant assistée, ne se connaissant d'autre parent qu'une sœur depuis longtemps disparue, s'était présentée chez lui pour solliciter la place d'une bonne, il y avait plusieurs semaines que, sortie de la ferme de ses premiers éducateurs, elle cherchait en vain à se caser...

A cette époque, les demandes d'emploi abondaient, et personne ne voulait d'un laideron comme Virginie.

Le docteur, à qui elle conta sa détresse, en immolant un instant devant lui sa superbe jusqu'à pleurer comme une Madeleine, le docteur eut pitié d'elle...

— Je vous engage, lui avait-il dit alors...

Et, chose encore plus stupéfiante, il n'avait jamais regretté sa bonne action.

C'est que Virginie, sous son masque désagréable et barbu, sous ses façons rébarbatives et hérissées, cachait non seulement un cœur d'or, mais encore les vertus domestiques les plus appréciables.

D'une part, ce monstre était bon, de cette bonté rude qui ne s'affiche ni ne se prodigue à la légère, mais qui est aussi effective et agissante que silencieuse et une cuisinière de premier ordre...

Et, pour tout le bien qu'elle faisait sans en tirer vanité, sans même le dire, comme pour tout le bien-être qu'elle lui donnait, le docteur Silvane en était arrivé à ne plus considérer Virginie comme une domestique, mais comme une grande amie...

A l'appel de celle-ci, l'excellent homme, s'arrachant à regret à la contemplation de ses rosiers, se hâta de rentrer dans sa maison...

Un retard de quelques minutes seulement aurait déchaîné un orage... et, par ce temps radieux, il n'avait pas la moindre envie d'essuyer une bourrasque.

Et, en pénétrant dans la cuisine — car, à la fois par simplicité naturelle et pour épargner des pas à Virginie, c'était là qu'il prenait tous ses repas, — le docteur s'exclamait joyeusement :

— Ah ! le beau temps... le gai soleil... Il fait bon vivre, Virginie... quand la nouvelle saison s'annonce si bien !

— N'empêche qu'il pleuvra demain ! grogna la bonne à barbe... Si c'est ça que vous appelez un beau temps... vous n'êtes guère difficile...

Bien entendu, Virginie n'était pas de ces domestiques stylées qui parlent à la troisième personne, ni le docteur Silvane de ces maîtres exigeants qui tiennent à cette marque de déférence...

— Il pleuvra demain... s'esclaffa le médecin en s'asseyant devant une tasse d'odorant chocolat, entourée d'une demi-douzaine de tartines grillées et soigneusement beurrées... Qu'est-ce que vous en savez, Virginie ?... Le baromètre remonte et tout doucement...

— Oui... mais mes cors me font mal ! riposta Rabat-Joie... d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

— Hum ! toussota le docteur...

Quand il était question des cors de Virginie, il savait ce qui l'attendait.

Ce n'était pas toujours de la pluie... mais c'était sûrement un des orages domestiques redoutés par son maître...

Ces jours-là, il fallait moins que jamais s'entêter dans une idée... et encore moins en énoncer...

Et, résolu à se taire, le docteur se mit à déguster son chocolat, tandis qu'assis en face de lui, Virginie plongeait sa cuiller dans une assiette pleine de soupe aux choux...

Le silence du docteur ne faisait au reste pas plus l'affaire de Virginie que tout ce qu'il aurait pu dire... et elle se mettait alors à lancer ces mots, entremêlés du bruit qu'elle faisait avec sa langue à chaque cuillerée de soupe avalée :

— Faut vous dépêcher de manger ce matin !... houp !... et de vous habiller... houp !... Vous devez passer chez... houp !... la femme du receveur de... houp !... l'enregistrement ; chez l'épicier Mar... houp !... l'épicier Marnouge... chez le vicaire... houp !... chez le forgeron Ducrouet... houp ; ... et à dix heures et demie, vous... houp !... z'avez votre consultation ici... houp !...

— Mais, ma bonne Virginie... pourquoi vous donner le mal de me reppeler ce que j'ai à faire ce matin... observa le docteur Silvane. Tout est noté sur mon carnet...

— Naturellement !... riposta Rabat-Joie... Il suffit que je veuille vous rendre service... pour que vous m'envoyiez promener...

— Mais non Virginie... je ne vous envoie pas promener... Je vous suis très obligé, au contraire, de la peine que vous prenez... mais j'aimerais mieux, puisqu'elle est inutile, que vous vous l'épargnassiez.

Cet imparfait du subjonctif était une petite malice du docteur... qui avait quelque fois recours à cet artifice grammatical pour apaiser son bougon de cuisinière, que ces façons désuètes de s'exprimer intimidaient.

Neuf fois sur dix, cela prenait...

Ce jour-là l'observation de la règle de l'accord des temps fit sur l'humeur de Virginie l'effet d'un cautère sur une jambe de bois...

Elle énonça violemment :

— Entendu, je ne dirai plus jamais rien... et pour commencer, je me tais...

Mais elle n'avait nullement l'intention de se taire, car elle reprenait aussitôt :

— Par exemple... quand vous oublierez une de vos courses... comme cela vous arrive cent fois... vous ne viendrez pas vous en prendre à moi... Vous serez joliment bien reçu... Je suis patiente... je suis douce... c'est entendu... mais quand on m'a froissée — elle disait « quand on m'a fouassé » — je ne le pardonne pas.

Elle était lancée... et elle allait, elle allait... énumérant ses griefs, ses rancunes, ses déboires, les torts du docteur... tandis que celui-ci, ayant épuisé le secours de la seule arme qu'il eût à sa disposition, se résignait à subir ce déluge de paroles, tout en achevant son chocolat.

Un coup de sonnette vigoureux vint heureusement mettre fin aux jérémiades de Virginie qui s'en allait rapidement ouvrir...

De la cuisine, le docteur Silvane l'entendit pousser une exclamation de surprise, suivie du murmure de deux voix d'hommes... dont l'une était, bien entendu, celle de Virginie... et qui semblait prendre rapidement le ton de dispute.

Comme il se levait, la domestique reparut... disant à un personnage que le docteur ne voyait pas encore :

— Le voilà, mon maître... Dites-lui ce que vous vous entêtes à ne pas me dire.

Et, rageuse, elle se rassit devant sa soupe, qu'elle achevait alors d'avaler avec des « houp » plus bruyants que jamais.

(A suivre).